

BMS PROCESS:

Publikationen

PHASE OF PROCESS:

Policies Coca-Cola HBC Schweiz

BRICK:

Policy

Politique relative à la santé et à la sécurité au travail

Coca-Cola HBC Suisse SA s'engage à développer et à mettre en application des systèmes, normes et pratiques de santé et sécurité au travail (SST) efficaces et en adéquation avec les risques liés à ses activités. La société applique son programme SST par une mise en œuvre structurée du modèle de Système de Management de la Santé et de la Sécurité au Travail OHSAS 18001. Ce dernier est complété par les normes SST en vigueur au sein de The Coca-Cola Company et de Coca-Cola HBC Suisse SA. Le programme vise à fournir et à maintenir un environnement de travail sain et sécurisé et ainsi à réduire au minimum les risques pour les collaborateurs, les sous-traitants, les visiteurs et toute autre personne susceptible d'être affectée par les activités de la société, tout en satisfaisant aux exigences de qualité et de sécurité des produits de nos clients et consommateurs.

Notre engagement en faveur d'un environnement de travail sain et sûr défend les principes de santé et de sécurité suivants:

- 1) Fournir un environnement où les risques de sécurité et de santé liés au travail restent sous contrôle, afin de prévenir toute blessure ou maladie professionnelle
- 2) Se plier à l'ensemble des exigences de SST émises par les gouvernements nationaux et organismes de régulation dans les zones d'activité de Coca-Cola HBC Suisse SA et assurer la conformité de la société aux normes internationales applicables, par le biais de la mise en œuvre de campagnes d'améliorations continue
- 3) Mettre en application un programme de management SST efficace, inscrit dans les activités de la société, et qui:
 - a) permet d'identifier, d'évaluer et de maîtriser les risques de blessures et de maladies professionnelles liées à des processus et environnements de travail;
 - b) s'assurer que tous les collaborateurs, à tous les niveaux de l'entreprise, comprennent et s'engagent à appliquer les politiques et pratiques SST de Coca-Cola HBC Suisse SA;
 - c) développer les connaissances des collaborateurs en matière de SST grâce à des formations adéquates et au travail de la direction, dans tous les services de l'entreprise;
 - d) soumettre les systèmes, procédures et performances SST à des audits et processus de validation internes et externes;
 - e) identifier les causes de blessures et maladies professionnelles et prendre les mesures qui s'imposent pour éviter qu'elles ne se reproduisent;
 - f) harmoniser les exigences SST avec celles des autres activités de l'entreprise et faire en sorte que leur efficacité soit mesurée et qu'elles entrent dans le cadre de programmes d'amélioration continue;
 - g) inclure des stratégies de santé et de sécurité dans le processus annuel de planification d'affaires, afin de garantir que ces questions continuent à faire partie intégrante des opérations;
 - h) fixer des objectifs SST quantifiables pour toutes les opérations et à l'échelle du groupe, afin d'assurer une amélioration continue et une conformité à l'ensemble des normes applicables.

Fidèle à sa volonté d'atteindre l'excellence en matière de SST, Coca-Cola HBC Suisse SA rend compte de ses performances SST dans son Compte-rendu intégré annuel.

Nous nous engageons à respecter à la présente Déclaration concernant notre Politique relative à la santé et à la sécurité au travail. La réussite de la mise en œuvre de ce programme incombe à chaque collaborateur Coca-Cola HBC Suisse SA, à chaque niveau et fonction de l'organigramme de la société.



Nigel Davis
Country General Manager

Brüttisellen, 26.07.2016